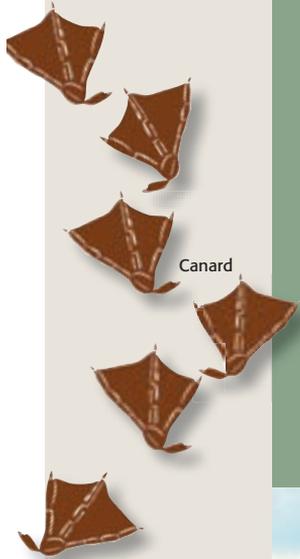


Camargue naturellement!



Canard



Aigrette



Flamant rose



Sanglier



Taureau



Cheval



Ragondin



Foulque



???

Circuits pédestres

1 Parc Ornithologique de Pont de Gau

Tél. : 04 90 97 82 62 – Fax: 04 90 97 74 77
Situation: RD 570, à 4 km
Durée: de 1h00 à 2h00
Conditions d'accès: du 01/04 au 30/09 :
de 9h au coucher du soleil
du 01/10 au 31/03 :
de 10h au coucher du soleil
Entrée payante

 boucle de 2,5 km accessible

Descriptif:

Sentiers balisés de 2 à 7 km, avec présentation de la plupart des espèces d'oiseaux vivant en Camargue ou y transitant ; certains sont en volière où leur biotope est reconstitué fidèlement, et 60 hectares de marais parcourus de petits sentiers permettent l'approche d'oiseaux en liberté .

2 Domaine de Méjanès

Tél. : 04 90 97 10 10
Situation: à 25 km sur la D37
Durée: 1h30
Conditions d'accès: accès libre à partir du domaine toute l'année

 accessible

Descriptif:

Sentier de découverte d'un domaine camarguais en bordure de l'Etang de Vaccarès et de la Réserve Nationale de Camargue. Découverte sur 2,5 km de la nature, faune et flore.

3 Mas du Pont de Rousty

Parc Naturel Régional de Camargue
Tél. : 04 90 97 10 82 – Fax: 04 90 97 19 20
Situation: RD 570, à 12 km d'Arles
et à 27 km des Saintes
Durée: 1h30
Conditions d'accès: accès libre à partir du Musée de la Camargue

 accessible sur 1,5 km

Descriptif:

3,5 km de sentier de découverte des paysages d'un Mas de Camargue, promenade pédestre balisée qui permet d'observer l'action de l'homme à travers les zones d'activités traditionnelles, observation du système hydraulique, cabane traditionnelle...

Réserve Nationale de Camargue 4 La Capelière et 5 Salin de Badon

Tél. : 04 90 97 00 97 – Fax: 04 90 97 01 44
Situation: sur la D36 à 20 km d'Arles
et 30 km des Saintes
Durée: 1h30 sur chaque site
Conditions d'accès: du 01/04 au 30/09 de 9h à 13h
et de 14h à 18h tous les jours
du 01/10 au 31/03 de 9h à 13h
et de 14h à 17h sauf le mardi .
Entrée payante

 2 observatoires sont accessibles

Descriptif: Sentiers d'initiation à la lecture du paysage Camarguais, ponctués d'observatoires à oiseaux sur un circuit de 1,5 km, la Capelière abrite le Centre administratif de la Réserve Nationale de Camargue.

L'ancienne saline royale de Salin de Badon est reconverte en lieu d'observation sur un circuit de 4,5 km dont l'accès s'effectue sur autorisation.

Circuits pédestres

6 La Palissade

Tél. : 04.42.86.81.28 – Fax : 04.42.48.82.44

Situation : CD 36 – 13129 Salin de Giraud,
à 40 km d'Arles

Durée : de 30 min à 3h30

Conditions d'accès : ouvert tous les jours
de 9h à 17h

Fermé les jours fériés.

Entrée payante



2 sentiers (3 et 8 km) accessibles

Descriptif :

Sentiers balisés de découverte des différents milieux sur un domaine naturel de 702 hectares protégé par le Conservatoire du Littoral à proximité immédiate de l'embouchure du Rhône. Dernier espace naturel non endigué où tous les parcours, de 800m à 8km, mènent à un marais ou un étang.



À pied

La Digue du Rhône

Distance : 24 km aller/retour
(de Sylvéréal au Paty de la Trinité)

Durée : 6h00 à pied

Conditions d'accès : accès libre toute l'année

Important : possibilité de restauration
au départ et à l'arrivée.



Piste caillouteuse

Descriptif :

Au départ du Pont de Sylvéréal, ou de l'aire de repos du Paty de la Trinité, emprunter la berge côté « Camargue », et poursuivre la digue du Rhône entre le fleuve et la route d'Arles (D570) sur 12 km.

Accessible uniquement à pied, ce parcours permet la découverte de la ripisylve du Rhône et de sa faune.



À pied ou à vélo

La Digue à la Mer

Distance : 24 km aller/retour (des Saintes Maries au phare de la Gacholle)

Durée : 5h00 à pied / 3h00 à vélo

Conditions d'accès : accès libre toute l'année

Vélos : V.T.T / V.T.C

Important : aucun point d'eau ni de restauration sur ce parcours. Pensez à l'influence du vent avant votre départ



Piste caillouteuse

Descriptif :

Au départ de l'O.T, partir côté est des Saintes Maries De La Mer, avenue Maurice Challe. Au rond point Pastré, prendre la 1ère sortie puis la première rue à droite en passant devant le centre de thalassothérapie. Longer l'aire de stationnement des camping-cars, emprunter le chemin qui longe le camping et suit les plages. Passer le pont qui enjambe le canal et continuer tout droit ; à 3 km vous entrez dans la Réserve Nationale de Camargue.

Passer un autre pont qui se nomme « Pont de Rousty » : attention zone ensablée sur 200 mètres. Ne vous découragez pas la piste redevient praticable très rapidement.

Continuer jusqu'au phare de la Gacholle qui est à 8 km (visite d'une exposition sur le littoral ouverte les week-ends et vacances scolaires de 11h à 17h, entrée libre). A pied, accès à la plage 2km avant le phare ou après la Gacholle, au parking de la Comtesse pour un retour en bord de mer.

Possibilité de suivre la digue jusqu'à l'étang de Fangassier, lieu de nidification de la colonie de flamants roses. Possibilité de poursuivre la digue jusqu'à Beauduc et Salin de Giraud.



À pied ou à vélo

La Draille des Cinq Gorges

Distance : 30 km aller/retour (des Saintes-Maries à Méjanès)
Durée : 6h00 à pied / 4h00 à vélo
accès libre toute l'année
Vélos : V.T.T / V.T.C
Important : Possibilité de restauration au bord de l'étang et à Méjanès
Accès difficile après une période pluvieuse



Piste caillouteuse

Descriptif :

Quitter le village par la D85A, route de Cacharel. La route également empruntée par les voitures longe les étangs sur 4 km. À 30 m avant le Mas de Cacharel, emprunter à droite la piste de Méjanès. Ce parcours est fait de 11 km de chemin de terre jusqu'à Méjanès. Il permet, en longeant l'Etang de Vaccarès, de découvrir la faune et la flore de la Réserve Nationale de Camargue.

Accès libre au domaine de Méjanès.



Circuits vélo

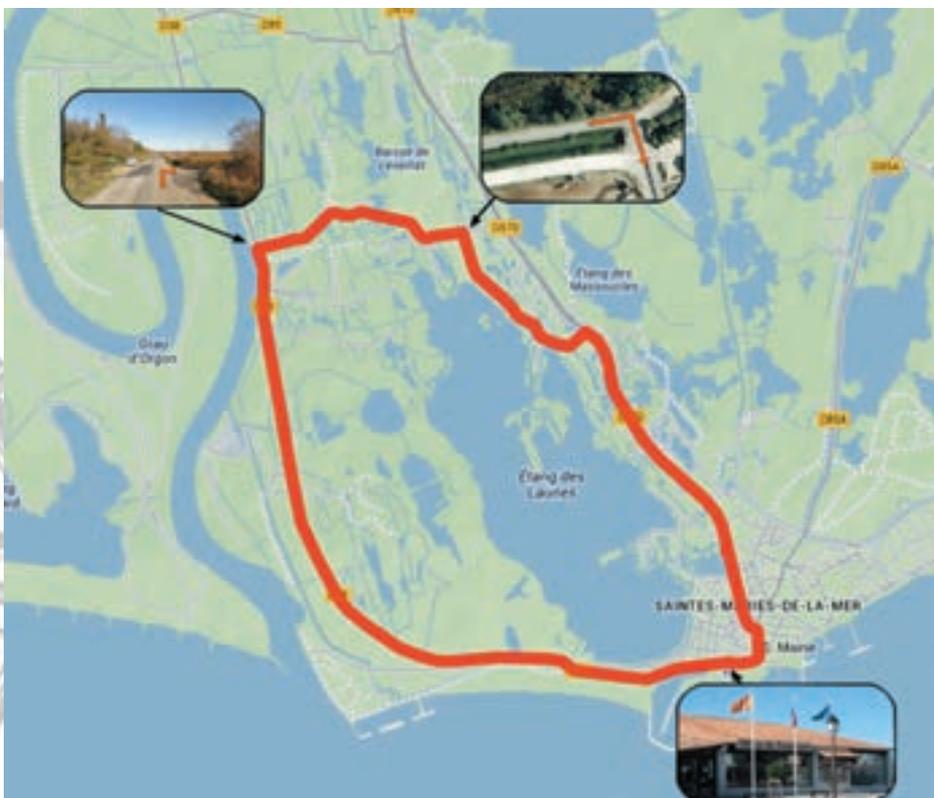
Au départ de l'Office de Tourisme

Circuit « Dromar »

Distance: 9 km en circuit
Temps: 1h00
Période: toute l'année
Terrain: routes goudronnées et chemins de terre
Vélos: VTC conseillés

Descriptif:

À l'ouest du village des Saintes Maries de la Mer, prendre la D38. Après 4 km, sur la droite, emprunter le chemin de Port Dromar jusqu'au Tadorne, emprunter le pont à droite et suivre le bord de l'étang jusqu'à la D570 qui ramène aux Saintes Maries de la Mer.



Circuits vélo

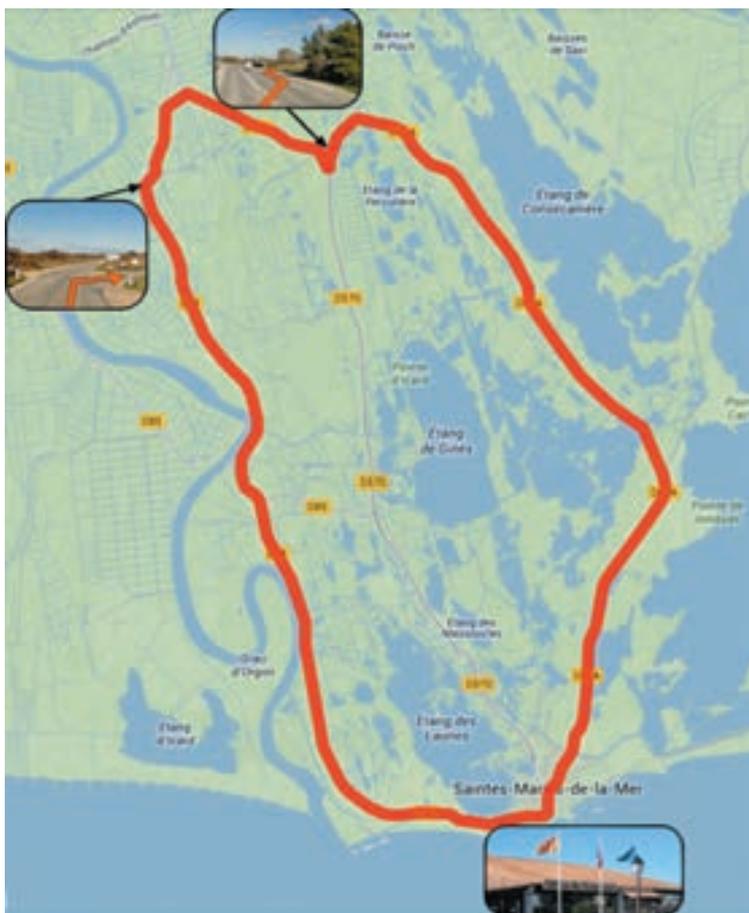
Au départ de l'Office de Tourisme

Circuit autour des Saintes Maries de la Mer

Distance: 24 km
Temps: 3h00
Période: toute l'année
Terrain: routes goudronnées
Vélos: tout type de vélos

Descriptif:

Depuis l'O.T., prendre la route direction Aigues-Mortes, D38. Après environ 10km, quitter la D38 et prendre à droite la direction Pioch Badet et Cabanes de Cambon, traverser le hameau et suivre la direction de Pioch Badet. Traverser la D570 vers Pioch Badet et emprunter la D85A (route de Cacharel) sur environ 10 km pour retourner au village.



Circuits vélo

Au départ de l'Office de Tourisme

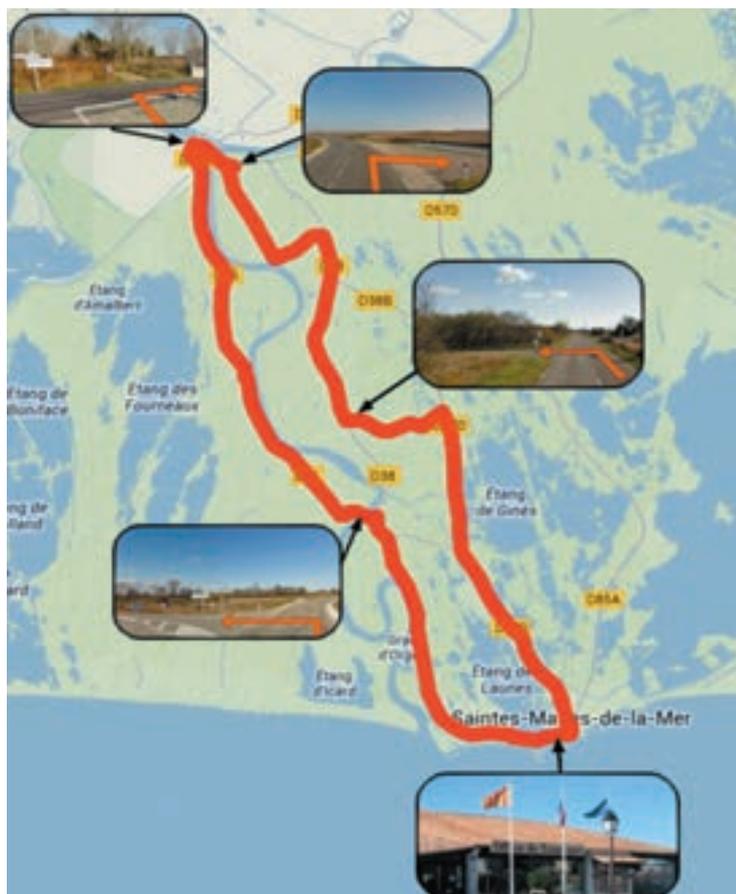
Circuit « Astouin »

Distance : 25 km en circuit
Temps : 3h00
Période : toute l'année
Terrain : routes goudronnées
Vélos : tout type de vélos

Important : circuit accessible à tous
Nombreux points de restauration
sur ce parcours.
Passage du bac toutes les 30 minutes ;
fermé entre 12h00 et 13h30.

Descriptif :

À l'ouest des Saintes, prendre la D38. Après 6 km sur la gauche, traverser avec le Bac du Sauvage et suivre la route direction Aigues-Mortes. Emprunter le pont de Sylvéral et de suite après, prendre à droite la petite route en direction du Mas d'Astouin. À la hauteur du Mas, continuer en direction des Cabanes de Cambon/Saintes-Maries de la Mer, puis prendre le chemin du Mas d'Icard, situé à gauche. Retour aux Saintes par la D570.



Circuits vélo

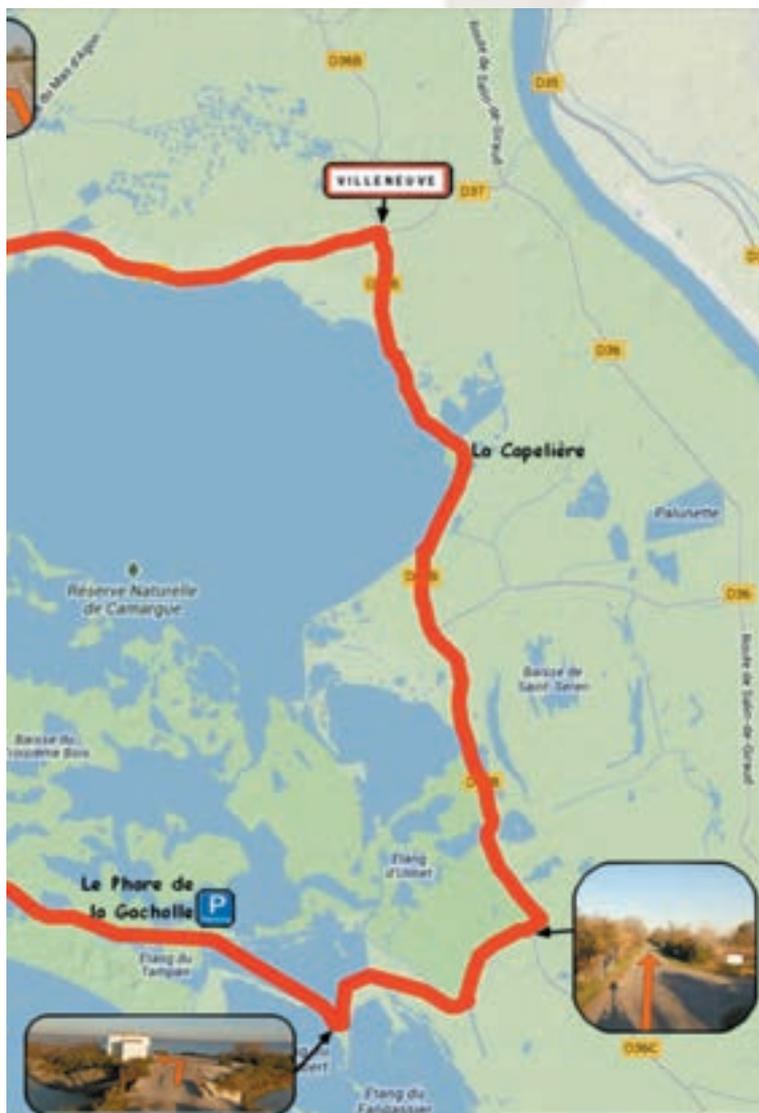
Au départ de l'Office de Tourisme

Tour du Vaccarès

Distance : 70 km
Durée : 7h00
Période : toute l'année
Terrain : routes
goudronnées
et chemins
de terre
Vélos : V.T.T / V.T.C

Possibilité de prendre le circuit
dans le sens inverse en fonction
du vent dominant.





Descriptif:

Au départ de l'O.T, partir côté est, avenue Maurice Challe. Au rond point Pastré, prendre la 1ère sortie puis la première rue à droite en passant devant le centre de thalassothérapie. Longer l'aire de stationnement des camping-cars, emprunter le chemin qui longe le camping et suit les plages. Passer le pont qui enjambe le canal et continuer tout droit; à 3 km vous entrez dans la Réserve Nationale de Camargue.

Passer un autre pont qui se nomme « Pont de Rousty »: attention zone ensablée sur 200 mètres. Ne vous découragez pas la piste redevient praticable très rapidement.

Continuer jusqu'au phare de la Gacholle qui est à 8 km. Après le phare, suivre la piste toujours tout droit sur environ 4 km. Après la construction blanche, prendre à gauche pour retrouver une route goudronnée et accéder au lieu-dit « Le Paradis ». Poursuivre la D36b en longeant l'Etang de Vaccarès jusqu'à Villeneuve. Ensuite prendre la D37 sur 7 km jusqu'à Méjanès et direction Saintes Maries de la Mer par la piste.

Ce circuit d'une journée permet une approche de la diversité de la Camargue, tant en matière de faune (oiseaux, chevaux, taureaux...) que de paysages (étangs, marais, mer, plages, dunes...).

Circuits vélo

Au départ de l'Office de Tourisme

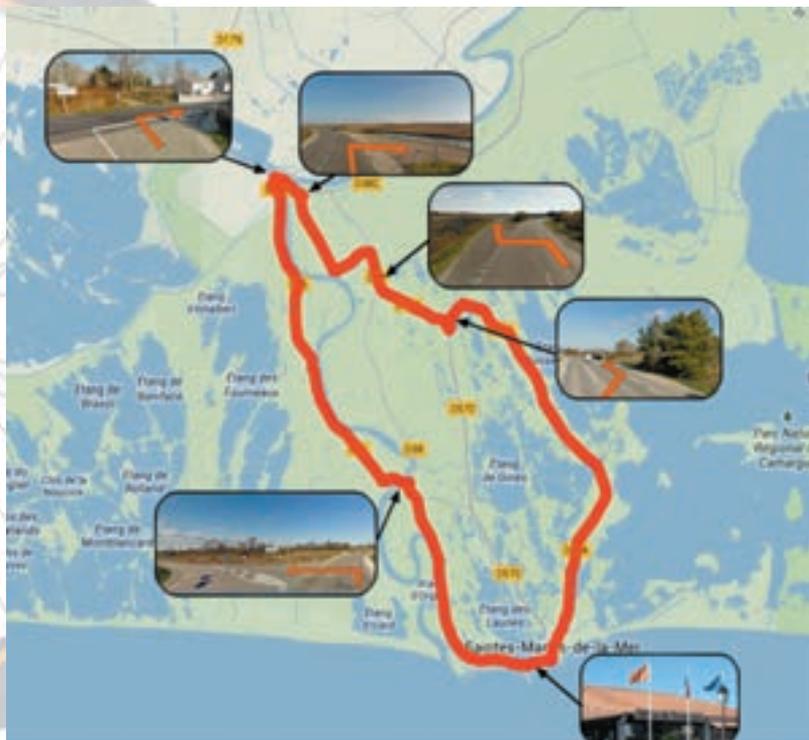
Circuit « Bac du Sauvage/Cacharel »

Distance: 30 km en circuit
Temps: 4h00
Période: toute l'année
Terrain: routes goudronnées
Vélos: tout type de vélos

Important: Bac du Sauvage gratuit.
Passage du bac
toutes les 30 minutes;
fermé entre 12h00 et 13h30.

Descriptif:

À l'ouest du village des Saintes Maries de la Mer, prendre la D38. Après 6 km, sur la gauche, traverser sur le Bac du Sauvage, ensuite suivre la route direction Aigues-Mortes D85. Au croisement prendre à droite direction Arles D58. Tout de suite après le Pont de Sylvéral, emprunter la petite route sur la droite (direction S33) et traverser le hameau d'Astouin. Au croisement, prendre à droite puis 500 mètres après, prendre à gauche (D38b). Au « Y », continuer la route légèrement sur la gauche en direction de Pioch Badet. Au carrefour du hameau, prendre la direction des Saintes Maries de la Mer par Cacharel D85A. Paysages variés de la Camargue: Petit-Rhône, marais, étangs.



Les oiseaux de Camargue

Echassiers

Hérons



Aigrette garzette
Egretta garzetta



Grande aigrette
Egretta alba



Héron bihoreau
Nycticorax nycticorax



Héron cendré
Ardea cinerea



Héron crabier
Ardeola ralloides



Héron gardeboeuf
Bubulcus ibis



Héron pourpré
Ardea purpurea

Flamants



Flamant rose
Phoenicopterus ruber

Limicoles



Avocette
Recurvirostra avosetta



Chevalier gambette
Tringa totanus



Echasse blanche
Himantopus himantopus



Huitrier pie
Haematopus ostralegus



Gravelot
à collier interrompu
Charadrius alexandrinus

Les oiseaux de Camargue

Palmipèdes

Canards



Colvert
Anas platyrhynchos



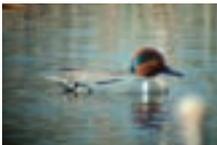
Fuligule Milouin
Aythya ferina



Nette rousse
Netta rufina



Sarcelle d'été
Anas querquedula



Sarcelle d'hiver
Anas crecca



Souchet
Anas clypeata



Tadorne
Tadorna tadorna

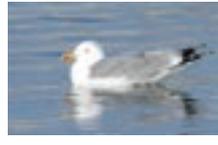
Goélands, mouettes, sternes



Cormoran
Phalacrocorax carbo



Foulque
Fulica atra



Goéland leucophée
Larus cachinnans



Grèbe
Podiceps cristatus



Mouette rieuse
Larus ridibundus



Poule d'eau
Gallinula chloropus



Sterne caugek
Sterna sandvicensis

Les oiseaux de Camargue

Rapaces et nocturnes



Busard des Roseaux
Circus aeruginosus



Buse variable
Buteo buteo



Chouette effraie
Tyto alba



Chouette hulotte
Strix aluco



Circaète
Jean-le-Blanc
Circus gallicus



Faucon crécerelle
Falco tinnunculus

Passereaux



Bergeronnette
Motacilla flava



Bouscarle de Cetti
Cettia cetti



Guêpier
Merops apiaster



Huppe fasciée
Upupa epops



Martin pêcheur
Alcedo atthis



Rollier
Coracias garrulus

Flore de Camargue

Dunes



Immortelle
des sables
*Helichrysum
stoechas*



Chardon des sables
Eryngium maritimum



Queue de lapin
Lagurus ovatus



Lis des sables
Pancratium maritimum



Julienné des sables
Matthiola sinuata



Oyat
*Ammophila arenaria
subsp. arundinacea*



Camomille
des sables
Anthemis maritima



Jonc aigu
Juncus acutus



Euphorbe
Euphorbia paralias



Narcisse tazette
Narcissus tazetta

Flore de Camargue

Roubines



Roseau
Phragmites australis



Renoncule
de Baudot
Ranunculus Bautotii



Jussie
Ludwigia peploides



Potamot
*Potamogeton
coloratus*



Iris
Iris pseudacorus



Canne de Provence
Arundo donax

Sansouire et pelouses



Salicorne
Arthrocnemum



Saladelle
Limonium



Obione
Halimione portulacoides



Soude
Suaeda vera



Iris maritime
Iris spuria subsp.
maritima



Ophrys araignée
Ophrys sphegodes

Flore de Camargue

Arbres



Frêne
à feuille étroite
*Fraxinus
angustifolia*



Saule blanc
Salix alba



Peuplier blanc
Populus alba



Arbustes



Tamaris
Tamaris gallica



Olivier
de Bohême
*Eleagnus
angustifolia*



Filaire
*Phillyrea
angustifolia*



Baccharis
*Baccharis
halimifolia*



Arroche
Atriplex halimus

Loueurs de vélos

Camargue découverte

Rte du Vaccarès, D36C - Mas St Bertrand - Salin de Giraud
Tél. : 04 42 48 80 69

100% Camargue

Mas de Sylvérial, route d'Aigues Mortes et
Le Paty de la Trinité, route d'Arles
Tél. : 04 66 73 57 17 ou 06 09 56 06 47

Le Vélociste

Place Mireille - Stes Maries de la Mer
Tél. : 04 90 97 83 26 ou 04 90 97 86 44

Le Vélo Saintois

19, av. de la République - Stes Maries de la Mer
Tél. : 04 90 97 74 56





Vous êtes dans le Parc Naturel Régional de Camargue

- Aidez-nous à maintenir la Camargue propre : ramenez toujours vos déchets avec vous !
- Sur les plages, faites attention aux dunes qui sont fragiles : ne vous y installez pas.
- En randonnée, restez sur les sentiers et respectez les propriétés privées.
- N'allumez jamais de feu ou de barbecue.
- Respectez les animaux et évitez le bruit.
- Et pour votre confort, pensez à vous munir de mai à octobre de produits anti-moustiques, de protection solaire et d'eau.



Office de Tourisme

5 avenue Van Gogh - BP 73
13460 Saintes Maries de la Mer

Tél. : 04.90.97.82.55 - Fax : 04.90.97.71.15
www.saintesmaries.com - info@saintesmaries.com